

INKANTER SANT-TEGONEC LOEGUINER

Samedi 24 décembre 2016
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



BIBLIOTHEQUE

Noëls d'hier et aujourd'hui : jusqu'au lundi 2 janvier, la bibliothèque accueille une exposition réalisée par les résidents de Sainte-Bernadette sur le thème de Noël. Une sélection d'ouvrages sera également disponible.

Nouveautés : Les nouveautés de décembre sont arrivées. Vous trouverez parmi les livres : Gotlib, Laurent Gounelle, Jim Fergus, romans en gros caractères... Et parmi les CD : Claudio Capéo, Coldplay, Ibrahim Maalouf...

Vacances de Noël : La bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels pendant les vacances. Fermeture exceptionnelle le samedi 31 décembre.

Horaires : Lundi : 10h00-12h00/16h30-18h30; Mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30; Mercredi : 14h30-18h30; Samedi : 10h00-12h00. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh.

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES DE SAINT-THEGONNEC LOC-EGUINER

La procédure de demande de subvention pour les associations est reconduite comme l'an passé.

Il est donc demandé aux représentants des associations de bien vouloir venir retirer en mairie un dossier de demande de subvention (ou en cas d'empêchement, de solliciter à l'adresse mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh un envoi électronique des documents au format pdf).

Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à retourner sous forme papier uniquement pour le 23 janvier 2017, au plus tard, dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y joindre impérativement un RIB. Les services municipaux restent disponibles pour toute question ou précision relative à ces documents.

MAISON DE SERVICES AUX PUBLICS

Depuis le 16 décembre 2016, la Poste accueille la maison de services au public au sein de son bureau de poste situé dans le bourg de Saint-Thégonnec. Dans cet espace mutualisé de services au public qui inclue l'offre postale, dans un premier temps, les différents partenaires sont :

- la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère (CAF),
- la Mutualité Sociale Agricole d'Armorique.

Puis seront représentés :

- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Finistère (CPAM),
- la Caisse d'Assurance Retraite et de santé au travail de Bretagne (CARSAT),
- Pôle emploi Finistère.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES MAIRIES

Les deux mairies de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner seront exceptionnellement fermées le samedi 24 décembre.

La mairie de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec sera fermée du 27 au 30 décembre 2016. Il est toutefois possible de se rendre à la mairie de Saint-Thégonnec pour toute démarche.

Les deux mairies seront ouvertes aux horaires habituels le samedi 31 décembre.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement a lieu tous les 5 ans. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Des agents recenseurs se présenteront chez vous à partir du 19 janvier, munis d'une carte officielle prouvant leur qualité.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous leur réserverez.

FEST-NOZ d'AMNESTY INTERNATIONAL

L'année 2016 se termine et pour la 27^{ème} fois, le groupe Amnesty International de Morlaix organise un grand Fest-Noz le 31 décembre. Il se déroulera pour la dix-septième année en Saint-Thégonnec où la municipalité est partenaire de l'évènement. Elle met gracieusement la salle des fêtes et la salle des associations à la disposition de l'association Bloaz-Nevez.

En effet les bénévoles qui contribuent à l'organisation des manifestations passées se sont regroupés au sein d'une association pour permettre à Amnesty de consacrer toute son énergie dans ses actions.

Cette année encore tout est fait pour que cette nuit de Fest-Noz (de 22h à l'aube) laisse un excellent souvenir aux participants. La soirée se déroule dans deux salles et permet ainsi aux danseurs d'avoir plus d'espace pour danser et de passer d'une salle à l'autre selon le passage des musiciens : LOENED FALL, STARTIJENN, MEASCAN, LES FRERES GESTIN, STERVINA/BROUSTAL, DIDIER MAHE- KERGOAT, GWASKIDOU, NOSTRAD, PRIGENT/MOLINA.

Restauration légère : sandwiches, crêpes chaudes toute la nuit. Comme d'habitude les participants se verront offrir le verre du nouvel an et vers 3h30 une soupe à l'oignon.

Entrée : 11 euros (gratuit - de 12 ans).

Contacts : 06 78 96 61 74 ou 07 80 40 27 33 ou 02 98 61 32 03.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



À l'occasion de la nouvelle année, les élus municipaux de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner convient les associations communales, les nouveaux habitants et l'ensemble de la population à se réunir lors de la cérémonie des vœux de la commune, le dimanche 15 janvier 2016, à 11h, salle des associations.

GYM ADULTES

Pas de cours du 19 décembre (inclus) au 2 janvier. Reprise le mercredi 4 janvier.

LIMITATION DE VITESSE

Du lundi 12 décembre 2016 au vendredi 3 mars 2017, la vitesse sera limitée à 70 km/h, sur la RD 712, entre Coat ar C'hastell et Vallon du Pont, en raison de la réalisation des travaux d'accès à la future installation de stockage de déchets inertes. L'arrêté est consultable en mairie.

LISTES ELECTORALES

Afin de ne pas manquer les rendez-vous électoraux de 2017, les personnes récemment installées à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner sont invitées à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

Un imprimé disponible en mairie ou sur internet (service-public.fr) est à ramener complété en mairie (à l'accueil ou par courrier), auquel il faut joindre une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Les personnes qui ont changé d'adresse dans la commune sont également invitées à le signaler en mairie. Les jeunes atteignant 18 ans avant les élections seront en principe inscrits d'office. Il est prudent de le vérifier en mairie. Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 7 mai 2017. Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017.

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale, Mme Françoise Laurent, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90. Prochaine permanence le jeudi 5 janvier.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Les permanences de Yoann Dutertre en mairie de Saint-Thégonnec ont lieu un mardi après-midi sur deux, les semaines paires. Contact : 02 98 15 15 50. Prochaine permanence le mardi 13 janvier.

DES RIDEAUX EPAIS POUR SE PROTEGER DU FROID

Les rideaux épais sont un moyen simple et peu coûteux de se protéger du froid en hiver, puisqu'ils évitent l'effet « paroi froide » que l'on ressent lorsqu'on est proche d'une fenêtre. Afin de laisser la chaleur se propager, il faut réduire le plus possible l'espace entre les fenêtres et les rideaux. Si vos radiateurs se trouvent sous vos fenêtres, vous devez éviter que les rideaux les recouvrent, en faisant un ourlet au niveau du rebord de la fenêtre. Les rideaux épais peuvent aussi séparer deux volumes afin de chauffer uniquement l'espace nécessaire, en les plaçant par exemple en bas d'un escalier ouvert ou dans un sas d'entrée.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos **projets de construction, rénovation et économie d'énergie 38 rue du mur MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 55 47 et www.heol-energies.org**

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? Cette obligation légale est à effectuer à la mairie du domicile dans

les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire, muni(e) du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront également l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

EXPOSITION DE PEINTURES

Tous les jours, jusqu'au 26 décembre, de 10h30 à 12h et de 14h30 à 17h30 sauf le samedi 24 décembre de 10h30 à 12h et le dimanche 25 décembre de 14h à 17h30.

Après avoir exposé lors des « Automnales de Saint-Thégonnec », Marie P présente ses toiles à la salle d'exposition se situant au-dessus de l'office de tourisme, 13 place de la mairie en Saint-Thégonnec.

JARDINEZ AU NATUREL

Le Syndicat Mixte du Haut-Léon propose quelques conseils pour prendre soin de son jardin ou potager pendant la période hivernale en encourageant la pratique de solutions alternatives. Ces articles sont dédiés aux jardiniers amateurs.

<http://syndicat-haut-leon.fr/programmes-dactions/jardinage-au-naturel/jardinez-au-naturel/>

MSA

La politique d'accueil de la MSA d'Armorique évolue. Dès cette fin d'année, l'accueil des assurés se fera exclusivement sur rendez-vous, sauf à Landerneau et Saint-Brieuc.

Pour prendre rendez-vous, les assurés doivent appeler le 02 98 85 79 79 ou se rendre dans leur espace privé sur msa-armorique.fr.

Les permanences sans rendez-vous assurées jusque-là dans les points d'accueil de Brest, Morlaix, Quimper, Lannion, Guingamp, Loudéac, Dinan sont donc supprimées.

L'accueil se fera toujours dans ces lieux mais exclusivement sur rendez-vous.

NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est en ligne depuis le jeudi 3 novembre 2016. Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques.

saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh